



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

rendez-vous citoyen

Question écrite n° 1781

## Texte de la question

Mme Brigitte Douay tient à faire connaître à M. le ministre de la défense l'émotion suscitée dans le Cambrésis par l'annonce d'une nouvelle forme de premier contact entre les jeunes et l'armée. Des travaux avaient déjà été engagés au CS2 de Cambrai dans la perspective du Rendez-vous citoyen. Elle lui demande de lui confirmer très rapidement que ces nouvelles dispositions ne remettront nullement en cause les fonctions et l'avenir du centre de sélection de Cambrai. Elle souhaite que soient diffusées dès que possible aux élus locaux du Cambrésis par d'autres voies que les articles de presse toutes informations et assurances sur la pérennité de cette structure.

## Texte de la réponse

Le ministre de la défense a mené une large concertation avec l'ensemble des groupes parlementaires des deux assemblées, afin d'envisager l'avenir du service national. Ces travaux ont permis d'élaborer un nouveau projet de loi, adopté en conseil des ministres le 20 août 1997 et qui va être discuté au Parlement à partir du mois de septembre 1997. Les jeunes Français seront convoqués à un appel de préparation à la défense, d'une durée d'une journée, qui se déroulera entre la date de leur recensement et leur dix-huitième anniversaire. Cet appel, qui a pour objet de développer le sentiment d'appartenance à la communauté nationale et de resserrer le lien entre l'armée et la jeunesse, sera précédé d'un enseignement sur les principes de défense nationale, dispensé au sein des établissements scolaires, et il ouvrira aux jeunes des possibilités d'accès aux préparations militaires et au volontariat. L'appel de préparation à la défense sera organisé dans au moins un lieu d'accueil par département, voire dans plusieurs lieux pour les départements les plus peuplés. Il s'agit donc d'une organisation différente de celle prévue dans le projet précédent, fondée sur une dizaine de centres régionaux ou interrégionaux. Les centres de sélection, comme celui de Cambrai, qui avaient été retenus comme centres d'évaluation dans le cadre du rendez-vous citoyen sont maintenus car ils doivent assurer la sélection des jeunes gens nés avant le 1er janvier 1979.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Brigitte Douay](#)

**Circonscription :** Nord (18<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 1781

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 27 octobre 1997

**Question publiée le :** 4 août 1997, page 2507

**Réponse publiée le :** 3 novembre 1997, page 3825